

**Zeitschrift:** Domaine public  
**Herausgeber:** Domaine public  
**Band:** - (1974)  
**Heft:** 295

**Artikel:** Surenchère sur la main-d'œuvre  
**Autor:** [s.n.]  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-1026726>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 03.12.2024

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## Au profit des branches les plus saines du capitalisme

Le Conseil fédéral prendra, disent ses porte-parole, les mesures utiles en cas de récession. La limitation des investissements lui permet d'affirmer qu'il lui serait facile de débloquer un important volume de travail, aujourd'hui ajourné.

Interrogé par les représentants des cantons, le Conseil fédéral a donné l'assurance, si l'on en juge par le communiqué publié à l'issue de la rencontre, qu'il ne laisserait pas la situation se dégrader, tant il paraît évident qu'un chômage de la main-d'œuvre indigène serait en Suisse, vu l'importance de la population étrangère, particulièrement explosif, source de tensions très graves. De surcroît, le patronat, en favorisant une politique déflationniste (limite des investissements publics, restriction du crédit) scie la branche sur laquelle reposent ses propres intérêts.

Pour toutes ces raisons, on pourrait penser que toute hypertension économique serait combattue, en temps voulu, avec les moyens adéquats, en doses énergiques.

L'exposé de M. Kneschaurek, aujourd'hui porte-parole officieux de la politique économique fédérale, prononcé à Lausanne le 14 novembre, éclaire le problème d'un jour nouveau et inquiétant.

M. Kneschaurek constate que la population active n'augmentera que faiblement, que la concurrence internationale se fera plus vive, que les coûts nouveaux de la production (hausse des matières premières et de l'énergie) exigent un effort accru de productivité.

Il en conclut que la main-d'œuvre devra être orientée, même si cela représente des drames individuels douloureux, vers les secteurs les plus productifs.

Il faut s'arrêter sur cette proposition dont les conséquences sont énormes.

En effet, lorsque de nouvelles forces (situation 1960-1970) entrent sur le marché du travail sous l'effet de l'immigration, ou, voyez les pays voisins, en raison d'une forte natalité et de l'apparition

de nouvelles classes, la réorientation de la production est facile. La main-d'œuvre supplémentaire répond aux besoins nouveaux, sans qu'il soit nécessaire de saigner les secteurs et les régions stationnaires.

Il en va autrement quand la répartition doit se faire à partir du chiffre global de la main-d'œuvre disponible. La mobilité ne peut plus être obtenue que par l'attrait (gains plus élevés, métier plus valorisant) ou la contrainte.

Il semble, si l'on en croit M. Kneschaurek, que l'on ait choisi aussi, en haut lieu, l'usage de la contrainte. Cela ne peut signifier qu'une chose :

## Surenchère sur la main-d'œuvre

Croître ou vieillir : les chiffres publiés au compte-goutte par le Bureau fédéral des statistiques illustrent, dans leur sécheresse, l'un des thèmes essentiels de réflexion pour notre société à l'heure actuelle.

C'est ainsi que les résultats définitifs du dernier recensement fédéral méritent qu'on s'y arrête un instant.

Il ressort en effet que si, à la fin de 1970, le nombre des personnes qui exerçaient une activité lucrative (y compris celles employées à temps partiel) avait crû de 12 % par rapport à 1960, et atteignait le total respectable de 2 995 777 individus, le nombre des personnes n'exerçant aucune activité lucrative s'était élevé dans des proportions encore plus considérables, subissant une hausse de 18,9 % pour atteindre le seuil de 3 274 006 individus.

Le calcul est dès lors vite fait : la part des personnes exerçant une activité lucrative dans la population totale est tombée de 49,3 % en 1960 à 47,8 % en 1970 alors que, pour la même période, la proportion des personnes n'exerçant aucune activité lucrative passait de 50,7 à 52,2 % (pour 1000 personnes actives, on a dénombré, lors du récent recensement, 1093 personnes non

laisser partir la récession en dérapage contrôlé, éliminer les branches de faible sève, et offrir aux secteurs dynamiques le surplus de main-d'œuvre ainsi épargné.

Politique de pur libéralisme, rétrograde.

Aux drames humains s'ajouteront les drames régionaux, la centralisation économique.

Cette politique présuppose que les coûts capitalistes de la production ne sont pas remis en cause.

Ni le coût du sol et du logement, ni la déformation publicitaire, ni la liberté des prix.

Le sujet est d'une telle gravité qu'on est en droit de demander des explications au Conseil fédéral. Immédiatement.

actives ; dix ans plus tôt, les chiffres respectifs de la population active et de la population non active étaient de 1000 contre 1030 seulement).

On a suffisamment montré quelles incidences capitales aurait cette évolution sur le financement de la sécurité sociale dans notre pays, par exemple.

Une telle stagnation, pour ne pas dire plus, de l'effectif des actifs aura d'autres conséquences importantes. C'est ainsi que l'on peut prévoir que dans les prochaines années s'intensifiera la surenchère au sein des cantons helvétiques au chapitre de la main-d'œuvre, les ouvriers suisses étant la cible de sollicitations de plus en plus pressantes. L'examen des données recueillies jusqu'ici permet de prévoir que les cantons où la « prospection » sera la plus chaude seront Lucerne, Uri, Schwyz, Obwald et Nidwald, Fribourg, Valais, Grisons, Saint-Gall, Zoug, Soleure, Bâle-Campagne et Argovie : c'est le groupe de cantons qui enregistre depuis longtemps le taux d'excédent des naissances le plus élevé, ainsi qu'un nombre moyen d'enfants par mère supérieur à la moyenne suisse. Les « demandeurs » seront de toute évidence Zurich, Bâle-Ville, Schaffhouse, Tessin, Vaud, Neuchâtel et Genève.